



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Service de la Coordination et du Soutien Interministériels
Dossier suivi par Emilie ZANETTI
Tel : 05 49 08 69 57
Mail : emilie.zanetti@deux-sevres.gouv.fr

NIORT, le 1^{er} octobre 2019

Le Préfet des Deux-Sèvres

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Réunion de la Commission de Suivi de Site créée dans le cadre du fonctionnement de la société DE SANGOSSE à ST SYMPHORIEN
P.J. : ordre du jour

En votre qualité de membre de la Commission de Suivi de Site créée dans le cadre du fonctionnement de l'établissement DE SANGOSSE implanté à St Symphorien, vous êtes invité(e) à participer à la prochaine réunion de cette commission qui se tiendra sur le site de l'entreprise DE SANGOSSE, Zone Industrielle des Pierrailleuses - 79270 St Symphorien :

le 15 novembre 2019 à 14h15

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour. Je vous remercie de prendre note qu'une visite des travaux liés à l'extension du site est prévue au cours de la réunion. Aussi, il sera impératif de porter des chaussures fermées afin de pouvoir effectuer cette visite.

Les documents qui seront présentés lors de cette réunion seront consultables et téléchargeables, à compter du 1^{er} novembre 2019, sur le site internet de la DREAL, auquel vous pouvez accéder en utilisant le lien suivant : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-79-a10150.html>

Je vous rappelle que dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de siéger et ne pourriez être suppléé, vous pouvez donner mandat à un autre membre de votre choix. Toutefois, aucun membre ne peut détenir plus d'un mandat.

Si vous envisagez de vous faire représenter, je vous invite à faire parvenir votre mandat, avant la réunion, au Pôle Environnement.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture,

Anne BARETAUD



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Liste des destinataires in fine :

- La Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
- Le Directeur départemental des Territoires ou son représentant
- Le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ou son représentant
- M. Alain LEBLANC, conseiller municipal de Saint Symphorien,
- Mme Isabelle SOULISSE, 2^e adjointe au maire de Granzy-Gript
- M. René PACAULT, conseiller de la communauté d'agglomération du niortais et président de la CSS
- Mme Séverine VACHON, 6^e vice-présidente du conseil départemental des Deux-Sèvres
- M. Arnaud MACE DE LEPINAY, représentant l'association « Sèvre Environnement
- M. Lyonel EVRARD, gérant de la société SOMEBAT
- Mme Sophie BAUMIER, responsable Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement de l'entreprise
POUJOLAT
- M. Sébastien PROUZET, responsable hygiène-sécurité-environnement (HSE) du groupe DE SANGOSSE
- M. Loïc SERRE, membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la société
DE SANGOSSE
- Le Directeur départemental d'Incendie et de Secours ou son représentant
- L'Inspecteur du Travail ou son représentant

**Commission de Suivi de Site
créée dans le cadre du fonctionnement de l'établissement DE SANGOSSE
à SAINT SYMPHORIEN**

Réunion du 15 novembre 2019

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2018 ;
- 2) Bilan de l'activité de l'établissement depuis la dernière commission ;
- 3) Bilan de l'inspection des installations classées depuis la dernière commission ;
- 4) Visite de l'extension (travaux en cours)
